

# Réouverture prochaine

Stratégie de relance de l'Alberta

Placé

Alberta

View the current version of this publication at <https://open.alberta.ca/publications/opening-soon-alberta-relaunch-strategy-french>

Remplacé

## Table des matières

Message du premier ministre Jason Kenney .....	4
Message de la D <sup>re</sup> Deena Hinshaw , médecin hygiéniste en chef .....	5
Survol .....	6
Conditions de la relance .....	6
Principales mesures à surveiller et calendrier .....	7
Mesures précoces .....	8
Points saillants des étapes de la relance .....	9
. Étape 1 .....	9
. Étape 2 .....	9
. Étape 3 .....	9
Principales mesures de santé publique .....	10
Comparaison entre l'Alberta et d'autres provinces : Mesures de santé publique .....	11
Comparaison entre l'Alberta et d'autres provinces : Restrictions imposées à l'industrie .....	11
Protection des aînés et des populations vulnérables .....	11
Renforcer l'économie .....	11
Faites votre part .....	11

Remplacé



## Message du premier ministre Jason Kenney

Les Albertains et les Albertaines ont réagi à la pire pandémie mondiale depuis plus d'un siècle en faisant preuve du sens de la collaboration et de la résilience qui caractérisent notre province. Vos efforts et vos énormes sacrifices ont jusqu'à maintenant réussi à limiter la propagation du virus bien en deçà de l'écllosion dévastatrice survenue dans de nombreux autres endroits, et bien en deçà de la capacité de notre système de santé de s'occuper de notre population vulnérable.

Notre succès repose sur un solide plan d'intervention en cas de pandémie, mis en œuvre par la D<sup>e</sup> Hinshaw et notre équipe du ministère de la Santé, qui ont vu la COVID-19 faire son apparition bien avant d'autres. Elles ont agi rapidement et prudemment pour veiller à ce que notre réserve de fournitures médicales et notre programme énergétique de dépistage soient les meilleurs au Canada et parmi les meilleurs au monde.

Notre stratégie de relance, élaborée sur les conseils des responsables de la santé publique, est la voie à suivre pour lever prudemment et graduellement les restrictions imposées à notre économie et à nos vies. Notre province fait face aux conditions économiques les plus difficiles depuis la Grande Dépression, et il faudra des efforts héroïques pour remettre l'Alberta sur les rails. Nous y parviendrons en franchissant soigneusement les étapes de notre stratégie de relance tout en veillant à ce que nous continuions tous et toutes à suivre les lignes directrices en matière de santé publique.

Grâce à la stratégie de relance de l'Alberta, nous pouvons enfin commencer à nous détourner de la peur et de l'anxiété des dernières semaines et à envisager l'avenir avec espoir et confiance. Ensemble, nous franchirons les étapes de la stratégie de relance avec la même détermination et le même engagement envers la responsabilité personnelle et collective dont la population albertaine a fait preuve au cours des deux derniers mois.

Grâce à la vigilance et au bon sens qui font la renommée des Albertains et des Albertaines, nous veillerons ensemble à la sécurité de tous et de toutes et nous entamerons le processus de reconstruction de notre belle province.

Le premier ministre Jason Kenney



## **Message de la D<sup>re</sup> Deena Hinshaw, médecin hygiéniste en chef**

Au cours des derniers mois, la pandémie de COVID-19 a touché des Albertains et les Albertaines de toute la province. Beaucoup ont souffert du virus, et beaucoup d'autres, des restrictions découlant de mesures de santé publique qui ont nécessité des changements fondamentaux dans notre façon de vivre, de travailler et de nous divertir.

Je suis reconnaissante des efforts et des sacrifices collectifs de ceux et celles qui ont érigé une barrière entre nos collectivités et ce qui aurait pu être un déferlement de cas. J'ai tenu compte de votre sécurité et de votre bien-être dans toutes les recommandations que j'ai faites et je continuerai de travailler pour protéger votre santé.

Je tiens à souligner que la lutte contre ce virus est loin d'être terminée. La stratégie de relance de l'Alberta est la prochaine étape de nos efforts collectifs pour nous protéger les uns les autres. Nous devons continuer de travailler ensemble pour gérer le risque, faire preuve de bon sens et demeurer vigilants pour contenir ce virus.

Chaque étape de notre relance sera mise de l'avant après mûre réflexion.

Veuillez continuer de vous laver les mains, de rester à la maison lorsque vous êtes malade, de vous garder à distance des autres, de maintenir des liens sociaux et de prendre soin de vos amis, de votre famille et de votre communauté. Nous aurons besoin les uns des autres à chacune des étapes de cette relance et à l'avenir.

Ensemble, nous allons y arriver.

D<sup>re</sup> Deena Hinshaw, médecin hygiéniste en chef

## Aperçu

Bien que le chemin vers la reprise s'annonce long, il y a de bonnes indications que nos efforts collectifs d'éloignement physique, de bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité collective aident à ralentir la propagation de la COVID-19.

La situation actuelle a donné au gouvernement la confiance nécessaire pour commencer à mettre en œuvre la stratégie de relance de l'Alberta, un plan qui accorde la priorité à la sécurité tout en rouvrant graduellement les entreprises et les services au public et en remettant les gens au travail.

Au cours des dernières semaines et contrairement à d'autres provinces comme le Québec, nous avons été en mesure de maintenir l'activité des secteurs comme la construction, la fabrication et l'énergie, en toute sécurité, en imposant l'éloignement physique et en suivant les directives de notre médecin hygiéniste en chef. Grâce à ces mesures, nous partons du bon pied et serons en mesure d'appliquer les mêmes principes à d'autres entreprises de la province.

Pour réussir, nous devons nous assurer que les sacrifices que nous avons déjà faits pour contenir le virus ne sont pas gaspillés. Pour aller de l'avant, nous devons continuer à user de vigilance, de bon sens et de résilience. Voici quelques-uns des points saillants qui nous permettront d'y arriver.

## Conditions de la relance

Pour préparer la première étape de la relance, nous devons avoir en place les éléments suivants.	
	Amélioration de notre capacité de dépistage de la COVID-19, la meilleure au pays
	Recherche étoffée et exhaustive des contacts, avec l'aide de la technologie, pour identifier et aviser rapidement les personnes à risque
	Soutien pour les personnes dont le test de dépistage est positif, afin de permettre leur isolement et la limitation de la propagation
	Renforcement des contrôles aux frontières internationales et aux aéroports
	Utilisation publique de masques dans des espaces achalandés déterminés, ou dans les véhicules de transport en commun
	Maintien de mesures de protection solides pour les personnes les plus vulnérables, y compris celles qui séjournent dans des établissements de soins de longue durée
	Intervention rapide des équipes en cas d'éclotions futures
Avec ces éléments fondamentaux en place, nous assurerons une réouverture plus sécuritaire.	

## Principales mesures et calendrier

La réalisation de chaque étape de la relance dépendra de notre capacité à maintenir les taux d'infection à un bas niveau et à l'intérieur des capacités du système de santé. Nous surveillerons notamment les mesures de santé suivantes :

	Pourcentage de tests positifs
	Taux d'hospitalisation et d'admission aux soins intensifs (SI)

Les cas confirmés seront surveillés continuellement afin d'éclairer les interventions proactives dans des régions localisées de la province.

Nous devons tirer nos leçons au fur et à mesure et évaluer la situation en prenant des mesures prudentes et réfléchies d'une étape à l'autre. Nous devons peut-être prendre du recul, mais avec le temps, nous nous adapterons et nous irons de l'avant ensemble.

L'évaluation continue des déclencheurs en matière de santé pourrait entraîner l'élimination ou la réapparition de restrictions dans certaines régions localisées de la province.

Remplacé

## Mesures précoces

Grâce aux sacrifices que les Albertaines et les Albertains ont faits pour empêcher la propagation, nous sommes prêts à prendre des mesures qui permettront la reprise de certaines activités :

	Dès le 4 mai, les Services de santé de l'Alberta reprendront certaines chirurgies non urgentes prévues.
	Les travailleurs en soins dentaires et en soins de santé, comme les physiothérapeutes, les orthophonistes, les inhalothérapeutes, les audiologistes, les travailleurs sociaux, les ergothérapeutes, les nutritionnistes, les chiropraticiens, les optométristes et bien d'autres, pourront reprendre leurs services à compter du 4 mai, dans la mesure où ils suivent les lignes directrices approuvées établies par leurs ordres professionnels.
	L'accès des véhicules aux stationnements et aux zones de rassemblement sur les terres publiques et dans les parcs sera de nouveau permis dès le 1 <sup>er</sup> mai.
	Le système de réservation en ligne des terrains de camping d'Alberta Parks sera offert dès le 14 mai pour les séjours effectués à compter du 1 <sup>er</sup> juin.
	L'accès aux rampes de mise à l'eau sera de nouveau permis dans certains parcs provinciaux dès le 1 <sup>er</sup> mai.
	Les terrains de golf peuvent ouvrir le 2 mai, sous réserve notamment de la fermeture des clubs et des boutiques professionnelles. Ces entreprises pourront reprendre leurs activités au même titre que d'autres entreprises qui seront ouvertes au cours de la première étape.

## Points saillants des étapes de la relance

<b>Étape 1</b> (dès le 14 mai)	<b>Étape 2</b> (calendrier à déterminer en fonction des indicateurs de santé)	<b>Étape 3</b> (mise en œuvre graduelle; calendrier à déterminer en fonction des indicateurs de santé)
<p>Grâce à des mesures accrues de prévention et de contrôle des infections, certaines entreprises et installations pourront reprendre leurs activités dès le 14 mai.</p> <p>Cette étape permettra à ces entreprises et services de rouvrir et de reprendre leurs activités en respect des exigences d'éloignement physique de deux mètres et d'autres lignes directrices de santé publique. Cela comprend :</p> <p>Les établissements d'enseignement postsecondaire, qui continueront d'offrir des cours, soit en ligne, en personne ou une combinaison des deux, selon les restrictions en place à chaque étape de la relance.</p> <p>Les commerces de détail, comme les magasins de vêtements et de meubles ainsi que les librairies.</p> <p>Certains services personnels, notamment les salons de coiffure.</p> <p>Les musées et les galeries d'art.</p> <p>Un plus grand nombre des interventions chirurgicales et dentaires prévues.</p> <p>Les garderies, avec des limites d'occupation.</p> <p>Les camps d'été, avec des limites d'occupation. Cela pourrait inclure les cours d'été.</p> <p>Les cafés et les restaurants (mineurs autorisés dans les établissements titulaires d'un permis d'alcool) sans service de bar rouvriront au public à 50 % de leur capacité.</p> <p>Quelques services et établissements de loisirs de plein air supplémentaires.</p>	<p>Le calendrier de cette étape sera déterminé par le succès de l'étape 1, compte tenu de la capacité du système de santé et de la limitation ou de la réduction continue des taux d'infections, d'hospitalisation et de cas aux soins intensifs.</p> <p>Cette étape permettra à d'autres entreprises et services de rouvrir et de reprendre leurs activités en respect des exigences d'éloignement physique de deux mètres et d'autres lignes directrices de santé publique. Cela comprend :</p> <p>La possibilité d'ouvrir les écoles de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, avec restrictions.</p> <p>Les bibliothèques</p> <p>Un plus grand nombre d'interventions chirurgicales prévues, y compris l'élimination de l'arriéré.</p> <p>Les services personnels, comme le bronzage artificiel, l'esthétique, les traitements esthétiques de la peau et du corps, les manucures, les pédicures, l'épilation à la cire, les traitements faciaux, les massages et la réflexologie.</p> <p>Les restaurants, les cafés, les bars-salons et les bars continuent de fonctionner à capacité réduite.</p> <p>Certains grands rassemblements (nombre de personnes à déterminer à mesure que nous en apprenons davantage sur les niveaux de risque pour différentes activités), dans certaines situations.</p> <p>Les cinémas et les salles de spectacle, avec restrictions.</p>	<p>Le calendrier de cette étape doit être déterminé et comprendra ce qui suit :</p> <p>La réouverture complète de toutes les entreprises et de tous les services, avec des restrictions.</p> <p>Les plus grands rassemblements (nombre de personnes à déterminer).</p>
<p>Règles et lignes directrices sur l'utilisation des masques dans les espaces achalandés, en particulier dans les transports en commun.</p> <p>Les visites dans les établissements de soins de santé continueront d'être limitées.</p>	<p>Les visites dans les établissements de soins de santé continueront d'être limitées.</p>	
<p>La présence du public dans les entreprises, les installations et les événements supposant des contacts physiques étroits ne sera pas permise, y compris les festivals artistiques et culturels, les grands événements sportifs et les concerts.</p> <p>Les cinémas, les piscines, les centres de loisirs, les arénas, les spas, les gymnases et les boîtes de nuit demeureront fermés.</p>	<p>Les boîtes de nuit, les gymnases, les piscines, les centres de loisirs et les arénas demeureront fermés.</p> <p>Les festivals artistiques et culturels, les concerts et les grands événements sportifs continueront d'être interdits.</p>	<p>Les festivals artistiques et culturels, les concerts et les grands événements sportifs seront autorisés et des mesures de protection accrues seront en place.</p> <p>Les boîtes de nuit, les gymnases, les piscines, les centres de loisirs et les arénas rouvriront leurs portes et des mesures de protection accrues seront en place.</p> <p>Les restrictions d'éloignement physique seront maintenues. Les conférences de l'industrie seront autorisées, avec des restrictions.</p>
<p>Les déplacements non essentiels ne sont pas recommandés.</p>	<p>Les déplacements non essentiels ne sont pas recommandés.</p>	<p>Les voyages non essentiels ne sont plus découragés.</p>
<p>Le télétravail est conseillé dans la mesure du possible.</p>		
<p>Des mesures accrues de prévention et de contrôle des infections seront mises en place à toutes les étapes.</p>		

## Principales mesures de santé publique

Mesure de santé publique	Actuelle	Étape 1 (dès le 14 mai)	Étape 2	Étape 3
<b>Éloignement physique</b>	Maintenir une distance de 2 m	Maintenir une distance de 2 m	Maintenir une distance de 2 m	Maintenir une distance de 2 m
<b>Rassemblements</b>	Rassemblements de plus de 15 personnes interdits	Rassemblements de plus de 15 personnes interdits	La taille des rassemblements autorisés augmentera	La taille des rassemblements autorisés augmentera
<b>Port du masque en public</b>	Encourager le port d'un masque lorsqu'il n'est pas possible de respecter l'éloignement physique	Encourager le port d'un masque lorsqu'il n'est pas possible de respecter l'éloignement physique	Encourager le port d'un masque lorsqu'il n'est pas possible de respecter l'éloignement physique	Inutile
<b>Albertains vulnérables (à l'extérieur des établissements)</b>	Rester à la maison à moins que ce soit médicalement nécessaire	Rester à la maison autant que possible	Reprendre les activités et les interactions normales	Reprendre les activités et les interactions normales
<b>Albertains vulnérables (dans les établissements)</b>	Restrictions relatives aux visiteurs, au personnel et aux opérations	Restrictions relatives aux visiteurs, au personnel et aux opérations	Restrictions relatives aux visiteurs, au personnel et aux opérations	Mesure levée
<b>Voyages intérieurs non essentiels</b>	Déplacements non essentiels non recommandés	Déplacements non essentiels non recommandés	Déplacements non essentiels non recommandés	Mesure levée
<b>Isolement et quarantaine</b>	14 jours pour les cas, les contacts étroits et les personnes de retour de voyage 10 jours si la personne est symptomatique, mais ne correspond pas aux catégories ci-dessus	14 jours pour les cas, les contacts étroits et les personnes de retour de voyage 10 jours si la personne est symptomatique, mais ne correspond pas aux catégories ci-dessus	14 jours pour les cas, les contacts étroits et les personnes de retour de voyage 10 jours si la personne est symptomatique, mais ne correspond pas aux catégories ci-dessus	Mesure levée

## Comparaison entre l'Alberta et d'autres provinces : Mesures de santé publique

	Alb.	C.-B.	Sask	Ont.	Qc	N.-B.
<b>Éloignement</b>	Distance de 2 mètres					
<b>Rassemblements</b>	Plus de 15 personnes : interdits	Plus de 50 personnes : interdits	Plus de 10 personnes : interdits	Plus de 5 personnes : interdits	Tous interdits	Plus de 10 personnes : interdits
<b>Fermeture des régions</b>	Aucune	Aucune	Oui (nord de la Saskatchewan)	Aucune	Oui (plus de 10 régions)	Aucune
<b>Restaurants</b>	Repas sur place interdits					
<b>Entreprises</b>	Services en ligne ou ramassage en bordure de rue seulement					
<b>Écoles</b>	Apprentissage en ligne seulement					
<b>Isolement</b>	14 jours pour les contacts étroits et les personnes de retour de voyage 10 jours si la personne est symptomatique ou a obtenu un résultat positif à la COVID-19		14 jours pour les cas positifs, les personnes symptomatiques, les contacts étroits et les personnes de retour de voyage			

## Comparaison entre l'Alberta et d'autres provinces : Restrictions imposées à l'industrie

Bien que certains secteurs soient restés ouverts dans chaque province, d'autres provinces ont imposé d'autres restrictions sur la construction, la fabrication et les ressources naturelles.

	Alb.	C.-B.	Ont.	Qc
<b>Construction</b>	Autorisée	Autorisée	Autorisée pour certaines industries	Autorisée pour certaines industries
<b>Fabrication</b>	Autorisée Toutes jugées essentielles	Autorisée pour certaines industries	Autorisée Toutes jugées essentielles	Autorisée pour certaines industries
<b>Ressources naturelles</b>	Autorisées	Autorisées	Autorisées	Autorisées, avec les activités minières initialement limitées puis autorisées après le 15 av ril

## Protection des aînés et des populations vulnérables

Nous continuerons de protéger les aînés et les populations vulnérables, ce qui signifie que nous continuerons de soutenir les Albertains et les Albertaines vulnérables ou à risque qui ressentent les effets de la pandémie de COVID-19.

Des restrictions et mesures visant à protéger les aînés, comme le maintien des limites pour les visiteurs (établissements de soins de longue durée, établissements de soutien agréés, y compris les résidences pour personnes âgées et les foyers de groupe) et des protocoles de santé stricts pour le personnel devraient rester en place à toutes les étapes de la relance. Tout changement serait guidé par les conseils de la médecin hygiéniste en chef de l'Alberta.

## Renforcer l'économie

De plus amples renseignements sur un nouveau plan de relance économique, qui tracera la voie de la prospérité future de notre province, seront fournis au cours des prochains jours et des prochaines semaines.

## Faites votre part

Nous sommes convaincus que les Albertains et les Albertaines aborderont la relance avec la même adaptabilité et la même résilience dont ils ont fait preuve tout au long de la pandémie de COVID-19.

Nos actions individuelles sont l'outil le plus puissant dont nous disposons pour protéger notre système de santé alors que nous unissons nos efforts pour relancer notre économie. Apprenez-en davantage sur les mesures que vous pouvez prendre pour freiner la propagation de la COVID-19 à l'adresse [alberta.ca/covid19](https://alberta.ca/covid19).

Remplacé